

# DÉCONFINEMENT ET MOBILITÉ : LA CCMP S'ENGAGE EN FAVEUR DU VÉLO

Face à la crise sanitaire et aux enjeux de distanciation physique, la CCMP renforce son engagement en faveur des modes actifs. Pour désengorger les transports en commun et éviter le recours massif à la voiture individuelle, le vélo est une solution de mobilité vertueuse, respectueuse de l'environnement et garantissant la distanciation physique entre usagers. La CCMP s'engage pour favoriser l'usage du vélo à travers plusieurs actions.

Pour plus d'informations : [contact@cotiere-mobilite.com](mailto:contact@cotiere-mobilite.com)



# LA CCMP INVESTIT PLUS DE 1,3 MILLION D'EUROS EN FAVEUR DU VÉLO



## AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS

La CCMP met en place une aide de 500€ maximum pour l'achat de vélos à assistance électrique, vélos pliants et vélos cargos.



## STATIONNEMENTS VÉLOS

Plus de 108 emplacements de stationnement seront très prochainement installés par la CCMP à proximité des gares et des bâtiments communautaires (gymnases, équipements sportifs du Forum des Sports, Lilô, AMD).



## AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Plus de 4km d'itinéraire cyclable, dont 1,7km de voie verte, qui reliera les gares de Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost.

Les travaux ont débuté en mai 2020 pour une mise en service définitive en septembre 2020.



## AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES

Pour répondre aux enjeux du déconfinement, la CCMP étudie la réalisation d'aménagements cyclables temporaires sur des axes stratégiques : le Chemin de Halage sur Neyron et les quais du Rhône. Ces aménagements vous permettront de rejoindre l'Anneau bleu et de vous connecter de manière sécurisée à la Métropole de Lyon et au Grand Parc.

